



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-97674>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-97674**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Angers (49)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21490007800012

Ville : Angers cedex 02

Code postal : 49020

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des bâtiments et du patrimoine communautaire

Adresse mail du contact : marches.batiments@ville.angers.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) ; déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 19/09/2024 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur, Commune d'Angers

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations 70 % 2-Valeur technique 30 % 2.1 - Essence et culture du bois 10 % 2.2 - Provenance géographique du bois 10 % 2.3 - Pouvoir calorifique du bois et granulométrie (sur la base du mémoire technique du candidat et des échantillons fournis) 10 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre de fourniture de plaquettes forestières pour la chaufferie bois du Centre Technique des Parcs et Jardins

Code CPV principal - Descripteur principal : 03413000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Accord-cadre conclu avec un opérateur économique, sans minimum et avec maximum (220 000 EUR HT) pour la durée globale du marché, soit 4 ans. Il est est conclu pour une période initiale de 2 ans à compter du 1er janvier 2025. Le marché peut être reconduit 1 fois par période successive de 2 ans, soit une durée totale de marché de 4 ans. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés dans le cahier des clauses particulières. Les prestations sont rémunérées par des prix unitaires selon les dispositions prévues à l'acte d'engagement. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les soumissionnaires remettront l'échantillon correspondant au produit proposé dans leur offre. Chaque candidat devra remettre dans son offre une poignée de plaquettes forestières. Les échantillons à remettre sont à envoyer/déposer avant la date limite de réception des offres mentionnée sur la page de garde du règlement de la consultation. Il est précisé que tout échantillon non remis ou remis en retard rendra l'offre irrégulière. sauf refus mentionné dans l'acte d'engagement par le titulaire, une avance est accordée pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50.000 EUR HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,0 % du montant du bon de commande. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80,0 %.

Lieu principal d'exécution du marché : Angers

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : 220000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Une visite sur site est possible. Aucune variante n'est autorisée et aucune alternative ou prestation supplémentaire éventuelle n'est prévue au marché. Les prix seront analysés selon une simulation de commande communiquée identique à tous les candidats selon le Détail Quantitatif Estimatif (DQE). Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement

de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire. Les sous-critères de jugement des offres sont précisés au règlement de la consultation, ainsi que les autres conditions de participations des candidats et modalités de financement et de paiement. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement de la ville d'Angers, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non confirmé à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2024